

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 7 FEVRIER 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix huit le sept février à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

**PRESENTS** : M. BESCHIZZA – Mme MAROUN – MM. CANNAROZZO – CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. PACHOUD – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mmes RODRIGUES – SAGO – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN – Mme LANCHAS-VICENTE – M. SANOGO – Mme NICOT – M. RAMADIER – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – CORREIA – MICHEL – Mmes DRODE – RADE – MM. LORENZO – ATTIORI – Mmes GIMENEZ – MISSOUR – SADKI – M. MOZER – Mlle LABBAS – Mme DEMONCEAUX – M. CHALLIER – Mme BEZZAOUYA (sortie lors du vote de la délibération n°21) – MM. GIAMI (arrivé à 20h09 avant le vote de la délibération n°1) – AYYADI (sorti lors du vote de la délibération n°20) – Mlle ABDELLAOUI (sortie lors du vote de la délibération n°1).

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait  
afficher aujourd'hui à la porte de  
la Mairie le compte rendu  
sommaire de la séance du Conseil  
Municipal du 7 février 2018 et  
qu'il a été fait ... observation.

Le 14 février 2018,



**ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :**

**MANDANTS**

Mme LAGARDE  
M. MARQUES  
Mme BARTHELEMY  
Mme DELMONT-KOROPOULIS  
M. LECAREUX  
Mme MARQUETON  
M. TELLIER  
Mme QUERUEL  
M. HERNANDEZ  
M. GOLDBERG  
Mme FOUGERAY

**MANDATAIRES**

M. CANNAROZZO  
Mme PINHEIRO  
Mme NICOT  
Mme BELMOUDEN  
Mme MAROUN  
M. PACHOUD  
M. PALLUD  
M. CHALLIER  
Mme DEMONCEAUX  
Mme BEZZAOUYA  
Mlle ABDELLAOUI

**ABSENTS :**

M. SEGURA – M. LAOUEDJ

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. CHAUSSAT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ADOPTE** à l'unanimité, les procès verbaux des séances des Conseils Municipaux des 19 octobre et 23 novembre 2016,

**PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC), au titre de l'exercice 2016 (délibération n°1),

## par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

- ADOPTE** les grilles des tarifs suivants, applicables à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 :
- des concessions de terrain et du columbarium (*délibération n°2*),
  - des taxes funéraires (*délibération n°3*),
- SOLLICITE** des subventions auprès du Conseil Régional et de la Direction des Affaires Culturelles d'Ile-de-France pour la création de la bibliothèque tiers lieu au sein de l'équipement multifonctionnel Balagny (*délibération n°4*),
- des subventions concernant la rénovation de la piste d'athlétisme au stade du Moulin Neuf auprès de :
- l'Etat par l'intermédiaire du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) - (*délibération n°12*),
  - le Département de la Seine-Saint-Denis (*délibération n°13*),
  - le Conseil Régional d'Ile-de-France (*délibération n°14*),
- une subvention auprès de la Métropole du Grand Paris (MGP), dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain, pour la réalisation du doublement de la voie nord/sud du pont de la Croix Blanche et le réaménagement du carrefour à feux sis au sud du pont en un rond-point à double voie annulaire (*délibération n°15*),
- AUTORISE** le Maire, à signer :
- la convention avec le lycée Voillaume relative à l'accueil d'élèves ayant à effectuer une mesure de responsabilisation (*délibération n°5*),
  - le protocole d'accord transactionnel avec les ayants droit d'un défunt concernant le règlement amiable des frais d'obsèques (*délibération n°6*),
  - la convention avec la Région Ile-de-France concernant l'attribution de tickets loisirs pour les sorties journées sur les Iles de Loisirs organisées par la Direction de la Jeunesse (*délibération n°7*),
  - la convention relative au dispositif « bourse au permis de conduire » entre la Ville, l'EPT Paris Terres d'Envol, le bénéficiaire du dispositif et l'association organisant l'action citoyenne (*délibération n°8*),
  - la convention de partenariat relative à l'attribution d'un acompte sur la subvention 2018 à l'Association Régie d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°11*),
- DECIDE** la modification de la rémunération des vacances pour les pigistes de la Direction des Communications (*délibération n°9*),
- la mise à jour du tableau des effectifs du Personnel Communal (*délibération n°10*),
- la désaffectation et le déclassement d'une portion de la propriété communale sise boulevard Marc Chagall, rue Botticelli et rue Paul Cézanne (*délibération n°16*),
- l'acquisition des délaissés de voirie appartenant au Département situés rue Paul Cézanne (*délibération n°17*),
- l'instauration d'un régime de déclaration préalable de mise en location de logement, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de l'Habitat (*délibération n°20*),

**APPROUVE** le principe de division et de cession du lot A sis boulevard Marc Chagall / rue Botticelli et rue Paul Cézanne (*délibération n°18*),  
la cession d'une propriété communale formant le lot B sise boulevard Marc Chagall / rue Botticelli et rue Paul Cézanne (*délibération n°19*),

**DEMANDE** au Préfet de Département le surclassement de la Ville dans une catégorie démographique supérieure (*délibération n°22*),

**par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :**

**FIXE** les indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués (*délibération n°21*),

**APPROUVE** la réouverture des négociations concernant la Délégation de Service Public (DSP) portant sur la réalisation et l'exploitation d'un nouveau centre aquatique (*délibération n°23*).

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND** connaissance :

des décisions n°1673 à 1697, 1699 à 1717 et 1719 à 1733 inclus concernant :

- la signature des marchés concernant :
  - les travaux complémentaires nécessaires à l'aménagement de locaux bruts en vue de la création d'un ERP en rez-de-chaussée d'un bâtiment de logements ilot Sisley – Avenants N°1 (Lots A et B : Société CARL CONSTRUCTION – Lot C : Société MEDINOX),
  - la mission d'études techniques concernant la construction d'un ouvrage polyvalent, multiservices sur le site de Balagny – Avenant N°1 (Société INGEMA),
  - les prestations de diffusion du Nouveau Cap concernant les manifestations suivantes :
    - la représentation du groupe musical « GAYASON », le 10 novembre 2017 (Association FULL FAYA),
    - le concert de « SAMBA DE PRIMEIRA », le 28 octobre 2017 (SARL SPECTACLES EN LIBERTE),
    - la résidence artistique du 31 octobre au 3 novembre 2017 de l'artiste « BIYOUNA » (ROBIN PRODUCTION),
    - le spectacle « 2 FUNKY », le 25 novembre 2017 (Association XY ZYK),
    - le spectacle « HOURIA LES YEUX VERTS », le 3 décembre 2017 (Société ROBIN PRODUCTION),
    - l'animation d'un atelier théâtre pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 (Compagnie KYGEL THEATRE),
  - le séjour de remise à niveau et loisirs « objectif bac » au profit des aulnaysiens âgés de 15 à 17 ans révolus pour les vacances de printemps de la zone C, au titre de l'exercice 2018 (Société DJURINGA JUNIOR),

- l'étude démographique et prospective relative à la capacité d'accueil des crèches et des établissements scolaires au regard des projets immobiliers et d'investissement de la Ville – Avenant N°1 (Société IAD TERRITOIRE DIGITAL),
- la surveillance, la sécurité et le gardiennage des personnes et des biens des structures culturelles de la Ville, au titre de l'année 2018 reconductible jusqu'en 2020 (Société PRO CONTACT),
- la conclusion du marché subséquent pour l'année scolaire 2017-2018 concernant l'organisation de séjours de classes avec nuitées de la ville d'Aulnay-sous-Bois pour les enfants de 4 à 12 ans (Lot N°1 : Société EVASION 78 – Lots N°2, 3 et 4 : Société CAP MONDE),
- la fourniture et la livraison de produits et de petits matériels divers pour les soins dentaires, au titre de l'année 2018 reconductible jusqu'en 2021 (Lots N°2 et 3 : Société GACD),
- l'organisation, par le Réseau des Bibliothèques, des manifestations suivantes :
  - le concert spectacle « UN AIR D'ENFANCE », le 8 décembre 2017 (Association UN AIR D'ENFANCE),
  - le concert de Slam, le 24 novembre 2017 (Société HIGHBELT),
- la relance du lot N°4 suite à infructuosité concernant l'étude stratégique pour la définition d'un outil d'accompagnement pour le redressement et la requalification de la copropriété dite « Savigny Pair » (SARL CITEMETRIE),
- la conclusion du marché subséquent pour l'année 2018 concernant l'organisation de séjours vacances au profit des aulnaysiens âgés de 6 à 17 ans révolus pour les vacances scolaires de la zone C, au titre de l'année 2017 renouvelable jusqu'en 2020 (Lot N°1 : Société ADAV – Lots N°2 et 3 : Société MAR I MUNTANYA – Lot N°4 : Société VELS VOYAGES),
- la fourniture et la livraison de matériel ludique et didactique, de mobilier scolaire et Petite Enfance, de fournitures et livres scolaires, au titre de l'année 2018 et reconductible jusqu'en 2021 (lots N°1, 3, 4 et 5 : Société PICHON – Lot N°2 : Société DELAGRAVE – Lot N°6 : Société MATHOU),
- la maintenance et l'assistance pour la solution de radiotéléphonie de la Police Municipale, au titre des années 2018 à 2021 (Société DESMAREZ),
- la fourniture de barrières, de potelets et de vitrines pour l'année 2018 reconductible jusqu'en 2021 (Lot N°1 : Société SERI – Lot N°2 : Société INGENIA SA – Lot N°3 EQUIP'URBAIN),
- l'enlèvement, l'installation et la maintenance d'un portique de lavage pour véhicules légers (Société LAVANCE EQUIPEMENTS),
- la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et la gestion fourrière animale, au titre de l'année 2018 reconductible jusqu'en 2021 (GROUPE HYGIENE ACTION),
- l'assistance à l'analyse des offres du marché de conception, dans le cadre de la réalisation de la place Abrioux (Société EPDC),

- la maintenance des ascenseurs, des élévateurs pour personnes à mobilité réduite, des monte-charges, des portes et des portails automatiques dans les bâtiments de la Ville, au titre de l'exercice 2018 et reconductible jusqu'en 2021 (Lot N°1 : Société SCHINDLER),
  - l'organisation par la Maison de l'Environnement d'une animation d'un « Atelier bouts de choux : contes, comptines, création d'objets sur le thème de l'air », le 3 janvier 2018 (Association CREARTIVONS),
- 
- l'institution d'une régie et d'une sous-régie de recettes temporaire pour la patinoire, du 16 décembre 2017 au 7 janvier 2018,
  - la convention d'occupation du domaine public, dans le cadre de l'organisation du Marché de Noël au parc Dumont, du 30 novembre au 3 décembre 2017 (LES MARCHES DE LEON),
  - l'exercice du droit de préemption urbain concernant un bien sis 63 rue Degeyter,
  - les mises à disposition des salles suivantes, pour l'année scolaire 2017-2018, à titre gracieux :
    - les salles polyvalentes de l'école élémentaire Le Parc et maternelle Vercingétorix au profit de l'Association AMAPP,
    - le dojo de l'école Fontaine des Près au profit de l'Association SIT MUAY THAI,
    - la salle d'activités de l'école maternelle Nonneville au bénéfice de l'Association JUST ADO IT,
    - le dojo de l'école Fontaine des Près au profit de l'Association LE DRAGON D'OR,
    - la salle polyvalente et une salle de classe de l'école élémentaire Les Prévoyants au profit de l'Association APEOP,
  - le contrat de ligne de trésorerie destiné à couvrir les besoins en trésorerie (Société Générale),
  - le renouvellement de la convention de prise en charge et de gestion de colonies de chats libres,
  - la fourniture et la livraison de vaisselle de table, dans le cadre des cérémonies des vœux de nouvelle année, du 12 au 28 janvier 2018 inclus (Société LOMAREC),
  - l'acquisition et la mise en place du module de prise de rendez-vous internet et rappels sms pour ACTEURFSE (Société AATLANTIDE),
  - la reprise du fichier RPLS pour intégration dans la base de données logement de l'application PELEHAS (Société AGENCE FRANÇAISE INFORMATIQUE),
  - la fourniture de terminaux PDA, dans le cadre du service FINES (Formulaire d'Infraction Nominatif Electronique Sécurisé) – (Société YOUTRANSACTOR),
  - la création d'un budget annexe au budget CCAS pour le SSIAD, dans le logiciel CIVIL NET FINANCES (Société CIRIL),
  - l'assistance et la maintenance du logiciel ALOES (Société ARCHIMED),
  - l'avenant N°1 relatif à l'utilisation du logiciel ACTEURFSE en tant que service hébergé (Société AATLANTIDE),

- l'avenant de transfert avec la Société JES PLAN concernant la maintenance du logiciel PLANITECH Essentiel, Gestion et planning des ressources en tant que service hébergé,
- les avenants N°1 relatifs aux conventions de mise à disposition de locaux à usage de centres de protection maternelle et infantile passées avec le Département,
- l'emprunt de 3 000 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France et l'emprunt de 3 200 000 € contracté auprès de la BANQUE ARKEA, destinés à financer les investissements de la Ville,
- la déclaration des tarifs des représentations et des stages organisés au Nouveau Cap, pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2018,
- les contrats et avenants de location de logements dépendant du patrimoine communal,
- la mise en place par la Direction Jeunesse de l'action « Atelier de théâtre-comédie » (Association KYGEL THEATRE),
- l'assistance et la maintenance du logiciel CIVIL NET FINANCE (Avenant N°3 : Société CIRIL),
- la fourniture, l'installation, la maintenance et l'abonnement des terminaux de paiements électroniques (Société VERIFONE – POINT TRANSACTIONS SYSTEMES),
- l'assistance et la maintenance pour le logiciel PREVENTIEL, au titre des années 2018 à 2021 (Société VAL SOLUTIONS).

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 7 février 2018 à 21 h 30.*



**Bruno BESCHIZZA**